

**REPUBLIQUE DU TCHAD**

Unité - Travail - Progrès

جمهورية تشاد

**CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION**

وحدة - عمل - تقدم

المجلس العسكري الانتقالي

**PRESIDENCE DU CONSEIL**

رئاسة المجلس

**PRIMATURE**

رئاسة الوزراء

**MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE**

وزارة الامن العام والهجرة

**ET DE L'IMMIGRATION**

الامانة العامة

**SECRETARIAT GENERAL**

الإدارة العامة للشرطة الوطنية

**DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE**

إدارة الموارد البشرية

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

والمعدات

**ET DU MATERIEL**



- DGB

**Visas :**

- SGG

**ARRETE N° 3706 /PCMT/PMT/MSPI/SG/DGPN/DRHM/2021**

Portant recrutement sur titre de deux-cents (200) Techniciens dans le Corps de la Police Nationale.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT  
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES**

Vu la Charte de Transition ;

Vu l'Ordonnance N° 015/PR/2011 du 1<sup>er</sup> mars 2011, portant Statut Général des Personnels du Corps de la Police Nationale ;

Vu le Décret N° 0004/PCMT/2021 du 26 avril 2021, portant Nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition ;

Vu le Décret N° 06/PCMT/PMT/2021 du 02 mai 2021, portant Nomination des Membres du Gouvernement de Transition ;

Vu le Décret N° 058/PCMT/PMT/2021 du 15 juin 2021, portant Structure Générale du Gouvernement et Attributions de ses Membres ;

Vu le Décret N° 1328/PR/2018 du 17 mai 2018, portant Délégation des pouvoirs aux Ministres ;

Vu le Décret N° 160/PCMT/PMT/MSPI/2021 du 23 juillet 2021, portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration ;

Vu l'Arrêté N° 2225/PR/95 du 20 juillet 1995, portant organisation des concours et programme de formation de l'École Nationale de Police du Tchad ;

Vu l'avis favorable de Son Excellence Monsieur le Président du Conseil Militaire de Transition contenu dans la Fiche N° 173/CMT/VP/CAB/21 du 25 novembre 2021 ;

Vu les nécessités de service.

**SUR PROPOSITION DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE L'IMMIGRATION**

**---ARRETE---**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est ouvert un recrutement sur titre, des Techniciens de Catégories A, B et C dans le Corps de la Police Nationale.

**Article 2 :** Le nombre de places est fixé à deux-cents (200), réparti conformément aux qualifications ci-après citées :

N°	DOMAINE	SPECIALITE	NIVEAU	NOMBRE
1.	SANTÉ	MEDECINS	Bac + 7	04
		PHARMACIENS	Bac + 3	04
		INFIRMIERS DIPLOMES D'ETAT	Bac + 3	08
		LABORANTINS	Bac + 3	04
2.	INFORMATIQUE	ANALYSTES PROGRAMMEURS	Bac + 4	10
		CONCEPTEURS DES SYSTEMES INFORMATIQUES	Bac + 4	25
		ADMINISTRATEURS DE RESEAUX INFORMATIQUES	Bac + 4	05
		INGENIEURS EN TELECOMMUNICATION	Bac + 5	06
		ELECTRONICIENS - MAINTENANCIERS	Bac + 3	10
3.	ADMINISTRATION	ADMINISTRATEURS CIVILS	Bac + 3	10
		ARCHIVISTES DOCUMENTALISTES	Bac + 3	10
		PLANIFICATEURS EN ADMINISTRATION	Bac + 5	05
		TRADUCTEURS (ANGLAIS ET ARABE)	Bac + 4	06
4.	GESTION	COMPTABLES/FINANCIERS	Bac + 3	10
		STATISTICIENS	Bac + 3	10
		GESTIONNAIRES EN RESSOURCES HUMAINES	Bac + 4	10
		LOGISTICIENS	Bac + 3	04
		HISTORIENS	Bac + 3	02
5.	TRAVAUX PUBLICS	ARCHITECTES	Bac + 7	03
		INGENIEURS EN GENIE CIVIL	Bac + 3	02
		PLOMBIERS	CAPS	05
		MENUISIERS	CAPS	03
		ELECTRICIENS	CAPS	10
		MECANICIENS-AUTOS	CAPS	10
		MONITEURS AUTO-ECOLE	CAPS	04
6.	JOURNALISME	JOURNALISTES	Bac + 3	04
		INFOGRAPHES	Bac + 3	02
7.	SCIENCE JURIDIQUE	JURISTES	Bac + 5	08
		CRIMINOLOGUES	Bac + 5	06
TOTAL				200

**Article 3 :** Le recrutement est ouvert aux candidats tchadiens des deux sexes remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité tchadienne ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- être reconnu apte par un médecin agréé de l'administration à un service actif de jour et de nuit et être reconnu indemne de toute affection ou infirmité incompatible à l'exercice des fonctions publiques ;

*(Signature)*

- avoir une taille d'au moins 1,70 mètre ;
- être âgé de dix-huit (18) ans au moins et de trente-trois (33) ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de recrutement.

**Article 4 :** Le délai de dépôt des dossiers est fixé du 10 janvier au 10 février 2022 et le déroulement des sélections est fixé au 10 mars 2022.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction des Ressources Humaines et du Matériel de la Police Nationale.

Les dossiers comprendront obligatoirement les pièces suivantes :

- une lettre de motivation de l'intéressé adressée au Directeur Général de la Police Nationale ;
- un Curriculum vitae détaillé ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité tchadienne ;
- un extrait de casier judiciaire (bulletin 3) datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical datant de moins de trois (03) mois et précisant en outre que l'acuité visuelle du candidat est supérieure à 7/10 par œil avant correction ;
- les copies authentifiées des diplômes et titres universitaires exigés ;
- deux (02) cartes photos d'identité 4x4 ;
- une somme d'argent non remboursable de dix-mille (10.000) francs CFA contre reçu.

**Article 5 :** La sélection des candidats sera faite par l'Office National des Examens et Concours du Supérieur (ONECS) en collaboration avec la Direction Générale de la Police Nationale.

**Article 6 :** Les candidats retenus doivent obligatoirement subir la visite médicale et suivront une formation à l'Ecole Nationale de Police.

Les candidats définitivement retenus seront reclassés conformément aux textes en vigueur, régissant le Corps de la Police Nationale.

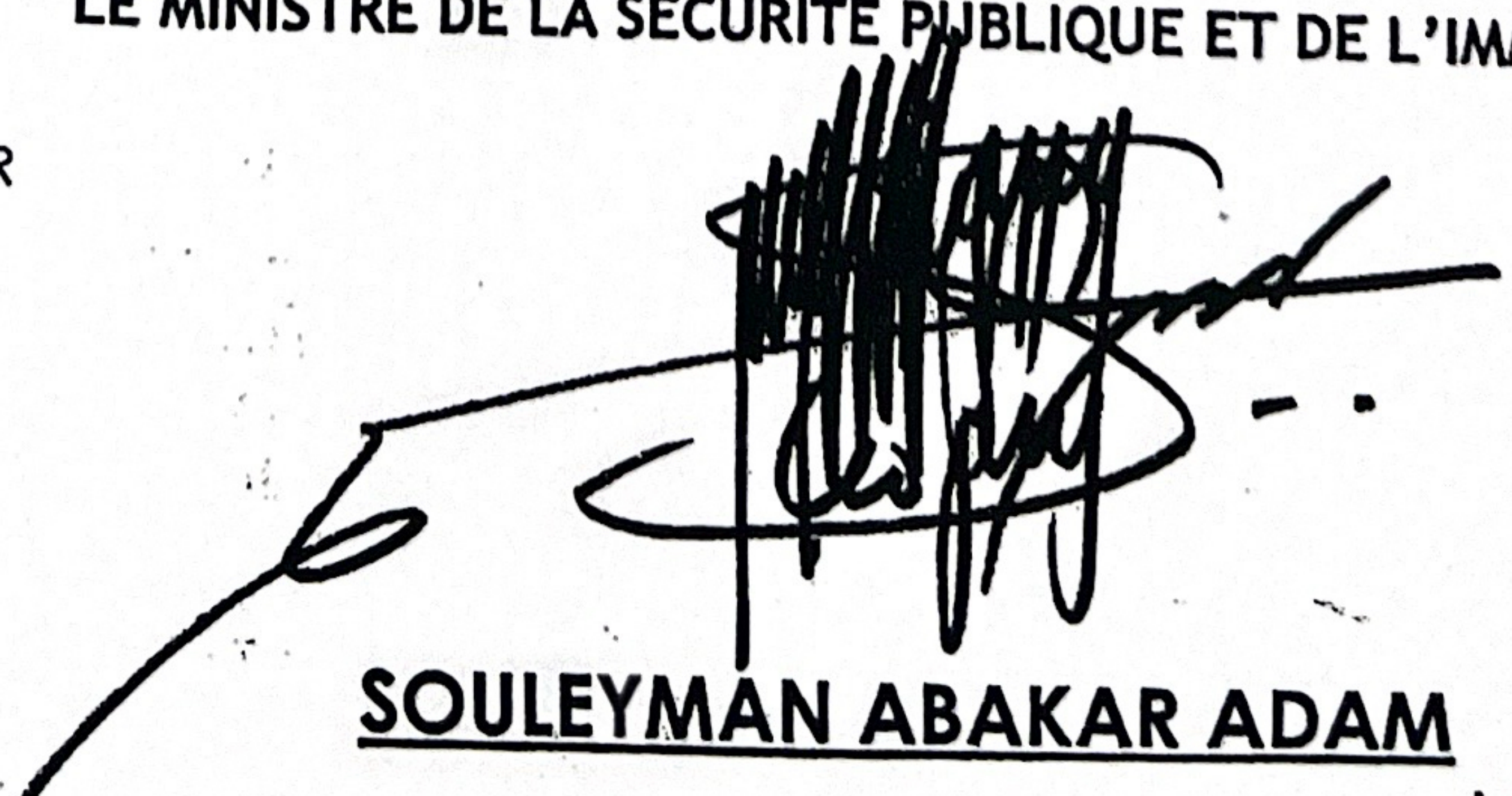
**Article 7 :** Le présent Arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

N'Djamena, le 28 DECEMBRE 2021

P. LE PRESIDENT DU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION  
ET PAR DELEGATION  
LE MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE L'IMMIGRATION

**AMPLIATIONS :**

PCMT.....C.R  
PMT.....01  
MSPI.....01  
SGG.....01  
DGPN/IGSP.....02  
DGB/CF.....02  
GOUVERNORATS.....23  
A/C.....05

  
**SOULEYMAN ABAKAR ADAM**